



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 29 Juin 2006

Membres présents : Président : M. REBSAMEN
Secrétaires : M. CLAUDET
MM. ALLAERT - BACHELARD - BARBEY - BEKTHAOUI - M. BELLEVILLE
-BERNARD - BERTELOOT - Mmes BESSIS - BIOT - MM. BOUHELIER -
BOURNY - BRIOT - BRUYERE - CHAPUIS - CHEVIGNY - Mme COLOMBET -
M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE - Mme DELEBARRE -
MM. DESVIGNES - DETANG - DOUHAI - DUBOIS - Mme DURNERIN -
M. ESMONIN - Mme FLAMENT - MM. FOUILLOT - GERVAIS - G. GILLOT -
GONDELLIER - Mme HERVIEU - MM. HESSE - IZIMER - JOLY - JULIEN -
LABORIER - LAURENT - LECHAPT - Mmes LEMOUZY- MANSAT -
MM. MARCHAND - MARTIN - MASSON - MOREAU - NOWOTNY - OBRIOT -
PARIS - PERRIN - PETITJEAN - PINON - Mme POPARD - MM. PRIBETICH -
RETY - Mme ROY - MM. SAUNIE - SOUMIER

Membres absents :

M. AUDARD (pouvoir M. ESMONIN) - Mmes AVENA (Pouvoir à Mme ROY)
-BERNARD (pouvoir à M. BERTELOOT) - BLIGNY - MM. BRENOT (Pouvoir M.
PERRIN) - CARBONNEL (Pouvoir à M. MOREAU) - DODET (Pouvoir à
M. DELATTE) - DUPIRE - ETIEVANT (Pouvoir à Mme DARCIAUX)
-FOUCHERES (Pouvoir à M. CHAPUIS) - Mme GARRET-RICHARD (Pouvoir à M.
MARTIN) - M. J.P GILLOT (Pouvoir à Mme POPARD) - Melle MASLOUHI - Mme
MASSU (Pouvoir à M. NOWOTNY) - MM. MILLOT (Pouvoir à M. DANIERE) -
MAGLICA (Pouvoir à M. G. GILLOT) - MENUT (Pouvoir à M. PARIS) - NUDANT
(Pouvoir à M. BRIOT) - PILLIEN (Pouvoir à M. OBRIOT) - ROIZOT (Pouvoir à
M. BARBEY) - Mme TENENBAUM

**OBJET : HABITAT ET LOGEMENT - Habitat locatif public : Subventions PLH/SCIC Habitat :
acquisition-amélioration de 15 logements (12 PLUS, 3 PLAi), 3 et 5 avenue Albert 1er à Dijon**

SCIC HABITAT BOURGOGNE-CHAMPAGNE envisage de réaliser, dans le cadre d'une opération d'amélioration-acquisition située 3 et 5 avenue Albert 1er à Dijon, 12 logements relevant d'un financement PLUS et 3 logements relevant d'un financement PLAi. Cette opération répond aux objectifs de production du Programme Local de l'Habitat (PLH) et est inscrite dans la programmation 2006 au titre de la délégation de gestion des aides à la pierre du Grand Dijon.

En considération des dispositions d'intervention adoptées par le Grand Dijon relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, SCIC HABITAT BOURGOGNE-CHAMPAGNE, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de :

subvention pour surcoût de construction : 49 094,74 €

subvention pour surcharge foncière : 75 913,76 €

représentant respectivement 4,12 % et 6,36 % du coût prévisionnel de l'opération (1 193 000 €).

Il est précisé que ce programme bénéficiera du concours financier du Conseil général, du Conseil régional, de la Ville de Dijon ainsi que de fonds propres de l'organisme bailleur, qui aura également recours à l'emprunt.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- **D'attribuer** à la SCIC Habitat Bourgogne-Champagne – 11 rue Colonel Marchand - BP 128 - 21004 DIJON cedex-, pour l'opération d'acquisition-amélioration de 15 logements (12 PLUS et 3 PLAi), 3 et 5 avenue Albert 1er à Dijon, **deux subventions d'un montant total de 125 008,50 €**, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH) :
 - subvention pour surcoût de construction : 49 094,74 €
 - subvention pour surcharge foncière : 75 913,76 €
- **De dire** que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice 2006 ;
- **De dire** que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification par la SCIC Habitat Bourgogne-Champagne, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 5 JUIL. 2006

Pour extrait conforme,
Le Président



Ruizet

Publié le 30 JUIN 2006
Déposé en Préfecture le